

Valorisation des déchets ménagers de la ville de Parakou

Pays	Bénin
Bénéficiaire	Planète Contact
Montant total du projet	93 689 €
Montant de la subvention FFEM	38 200 € (41%)
Partenaires financiers	Ville de Parakou (4 000 €), MAEE (4 500 €), GEVALOR (24 590 €), Planète Contact (23 320 €)
Durée du projet	12 mois
Signature de la convention	22 mai 2013

Contexte

Le projet bénéficie de l'expertise de Gevalor qui a accompagné et formé trois autres PPI et qui porté avec Good Planet le projet Africompost d'accompagnement de 6 unités de production de compost en Afrique, financé par l'AfD, le FFEM, l'AIMF, etc.

Le projet vise à valoriser les déchets organiques de la ville de Parakou, 3ème ville du Bénin (200 000 habitants), en amendement naturel ou compost en vue de contribuer à l'assainissement de la ville, à la création d'emplois, au développement agricole et à la lutte contre le réchauffement climatique. Ce procédé à faible coût d'investissement présente en effet des avantages environnementaux, sanitaires et économiques.

Objectifs

L'objectif est de conduire l'unité de compostage créée en 2011 sur un terrain offert par la mairie de la ville à une autonomie organisationnelle et financière qui permette de pérenniser ces impacts positifs. Il est nécessaire pour cela d'augmenter les volumes transformés et de développer le marché du compost, qui devrait trouver des débouchés locaux importants par la présence de cultures d'igname, maïs, sorgho et de maraichage.

Les bénéficiaires directs de ce projet seront les 640 agriculteurs qui pourront réduire leur consommation d'engrais chimiques importés, plus chers que le compost qui sera produit par Planète Contact.

Par ailleurs, il est nécessaire de développer le marché des crédits carbone générés par l'unité : la subvention de FFEM contribuera aux premières étapes de la préparation d'un dossier Gold Standard pour l'obtention de crédits carbone.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- un site de compostage est aménagé (installation de 2 tables de tri, construction d'un hangar) sur le terrain mis à disposition par la Mairie, consolidé par un arrêté municipal ;
- la quantité de compost produit augmente progressivement, 6 200 m³ de déchets sont traités et 560 tonnes de compost sont produits en deux ans ;
- la qualité du compost est régulièrement analysée et déclarée conforme aux normes NFU 44051 ;
- un processus de monitoring progressif est mis en place (quantité de déchets traités, température, nombre de retournement, humidité, quantités de compost produit et vendu...) ;



- une Note d'Identification de Projet (PIN) pour l'accès à la finance carbone (Gold Standard) est préparée ;
- 75 % du compost produit est vendu à environ 2000 FCFA le sac de 50 kg au bout de deux ans ;
- Augmentation de 10% de nouveaux ménages abonnés ;
- 20 emplois stables sont créés au bout de 2 ans.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Raoul Modeste MBIDA

Adecol1977@yahoo.fr